

# l'enseignant

L'école libératrice

de la Nièvre

Novembre 2022 - N°121 Supp 3

## SPÉCIAL AESH DE LA NIEVRE

Avec le SE-Unsa,  
vous avez toutes  
les cartes en main



NOUS...

# AESH

VARENNES-VAUZELLES PPDG

# P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 22/11/2022

A distribuer avant le 29/11/2022

### Sommaire

- 1 : Couverture.
- 2 : L'édito.
- 3 : CCP : C'est quoi ? - Résultats élections pro 2018 - Club UNSA.
- 4 : Comment voter ?
- 5 : Liste CSA académique - Evénements-votes.
- 6 : Compte-rendu audience AESH.
- 7 : Bulletin adhésion.
- 8 : Profession de foi.

#### **Syndicat des Enseignants-UNSA**

15, rue Albert Morlon 58000 NEVERS

Tel : 03.86.61.57.64

e-mail : 58@se-unsas.org

site internet Nièvre : sections.se-unsas.org/58

N° SIRET : 30620321700030

ISSN : 0987-3171

N° CPPAP : 0924 S 06218

Directeur de la Publication : E. Guyot

Revue trimestrielle ; Prix : 1 euro

imprimé par nos soins



## Syndicat des Enseignants UNSA Section de la Nièvre

15 rue Albert Morlon - 58000 Nevers

03 86 61 57 64 ou 06 63 86 06 12

58@se-unsas.org

# ELECTIONS PROFESSIONNELLES



Du 1er au 8 décembre 2022  
FAITES VALOIR VOS DROITS !

L'école inclusive représente aujourd'hui un défi éducatif majeur. Cette ambition humaniste pour notre société est ancrée dans l'ADN du SE-UNSA. Les AESH sont des acteurs indispensables pour la réussite de notre projet UNSA prônant une société toujours plus émancipatrice.

Localement, le SE UNSA 58 est aux côtés des AESH depuis toujours et demande des instances départementales spécifiques en plus de la CCP académique.

Comme le recommande son projet syndical, il organise régulièrement et depuis toujours des stages de formation



syndicale ouverts aux personnels 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés dont les AESH. Mais aussi tous les ans, nous organisons des conférences spécifiques sur l'école inclusive et des stages spécifiques AESH. Notre dernier stage « AESH » a d'ailleurs eu lieu en présence de notre déléguée nationale SE-UNSA à l'école inclusive : Emilie Thévenet-Kayser. Tous les présents ont été convaincus de l'importance du syndicat pour les accompagner, les renseigner et les défendre.

Pour plus de proximité, nous envoyons aussi régulièrement des flashs spécifiques aux AESH sur les adresses électroniques professionnelles comme nous l'autorise la réglementation mais le taux de lecture est extrêmement faible. La DSDEN de la Nièvre vient de nous envoyer, pour la première fois, toutes les coordonnées PIAL des AESH pour notre département. Nous avons donc décidé pour mieux vous informer de dédier un bulletin papier spécifique pour chacun.e des AESH.



Du 1er au 8 décembre, tous les AESH de France vont élire par vote électronique leurs représentants dans les instances où nous pouvons défendre vos dossiers personnels, mais aussi l'intérêt collectif de la profession (CCP, CSA et CSAMEN). Pour continuer notre accompagnement auprès de vous, nous vous sollicitons pour voter et faire voter UNSA. N'hésitez pas à nous solliciter pour vous y aider et pourquoi pas, à participer à notre événement-vote du 1er décembre ou lors de nos permanences avec moment convivial.

Toute l'équipe de la Nièvre vous remercie pour votre confiance.

Éric Guyot,

Secrétaire départemental SE-UNSA de la Nièvre.



Je suis Christine Jobineau Baudry, AESH depuis 9 ans et syndiquée depuis 2018. Lors de la formation AESH au sein de l'UNSA, j'ai rencontré Émilie Thévenet-Kayser, déléguée nationale du SE-Unsa en charge des accompagnants de l'école inclusive. Après un échange avec elle et Éric Guyot, secrétaire départemental, j'ai accepté de donner de mon temps au syndicat pour mes collègues AESH. Ma première mission a été de représenter les AESH pour l'académie de Dijon aux branches « école inclusive » les 15 et 16 juin à Paris. J'ai apprécié la reconnaissance de notre fonction par le syndicat et souhaite m'investir davantage.

## C CP : C'est quoi ? :

Les Commissions Consultatives Paritaires (CCP) traitent des sujets d'ordre individuel. Elles sont académiques. Elles concernent les personnels non-titulaires de la fonction publique de l'État. Les représentants du personnel y sont élus pour quatre ans. Les Commissions Consultatives Paritaires (CCP) sont composées en nombre égal par les représentants du personnel et par ceux de l'administration. Elles sont donc dites paritaires.



En application de l'article 19 de cet arrêté, les CCP sont obligatoirement consultées sur les décisions individuelles relatives aux licenciements intervenant postérieurement à la période d'essai et aux sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme. Elles peuvent en outre être consultées sur toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des personnels relevant de leur compétence.

**Par ailleurs, les CCP pourront recevoir communication du bilan des décisions relatives aux passages en CDI, ainsi que de toute information relative à la mise en œuvre du dispositif des AESH.**

## Résultats aux dernières élections professionnelles :

En décembre 2018, **11 syndicats** ont candidaté pour participer à la Commission Consultative Paritaire (CCP) des AESH/AED pour **5 sièges**.

Seuls 3 d'entre eux ont accédé à cette CCP dont **notre fédération l'UNSA Education avec 2 sièges sur les 5**.

Sur 3143 électeurs (AESH et AED), seuls 272 se sont exprimés, moins de 9% mais dont nombreux Nivernais car le SE UNSA 58 est aux côtés des AESH depuis longtemps ! D'ailleurs une Nivernaise siégeait pour nous avant de concrétiser une reconversion professionnelle :



*Cyrielle Pasdermadjian*

- Nous avons été les premiers à demander une instance départementale appelée GT AESH.
- Nous avons à cœur de rendre l'Ecole toujours plus inclusive. Pour y tendre, nous reconnaissons le rôle primordial des AESH et le besoin évident de les soutenir.
- A la dernière CCP toujours à Dijon, le 1er décembre 2021, sur les 5 représentants, seuls 3 étaient présents dont les 2 de l'UNSA Education.... On vous laisse tirer par vous-même les conclusions sur notre investissement !

## C Lub de l'UNSA :

### Adhérent.e.s du SE-Unsa; sortez plus et dépensez moins !

Depuis quelques années maintenant, Le SE 58 est partenaire avec plusieurs enseignes de la Nièvre. Après avoir sollicité des sociétés nivernaises ayant des produits ou services pouvant intéresser nos adhérents dans les domaines de la culture, du sport, des loisirs, nous vous avons obtenu les réductions ou promotions à découvrir sur notre site internet SE UNSA 58 onglet Le SE UNSA 58 puis Club enseignant 58.



Le SE National a fait de même avec Couleurs CE. Ainsi tous nos adhérents ont accès à des tarifs privilégiés sur les enseignes nationales.



*Céline Vrin,*

# Comment voter ?

Le scrutin est électronique. Il se déroulera en 3 étapes, chacune étant indispensable !

1 / Ouverture de l'espace électeur à partir du courriel reçu le 13 octobre dans ma boîte professionnelle.

En cas de problème pour les étapes 1 à 4, je peux consulter notre site local SE UNSA 58 et l'article « Ouvrir son espace électeur » !

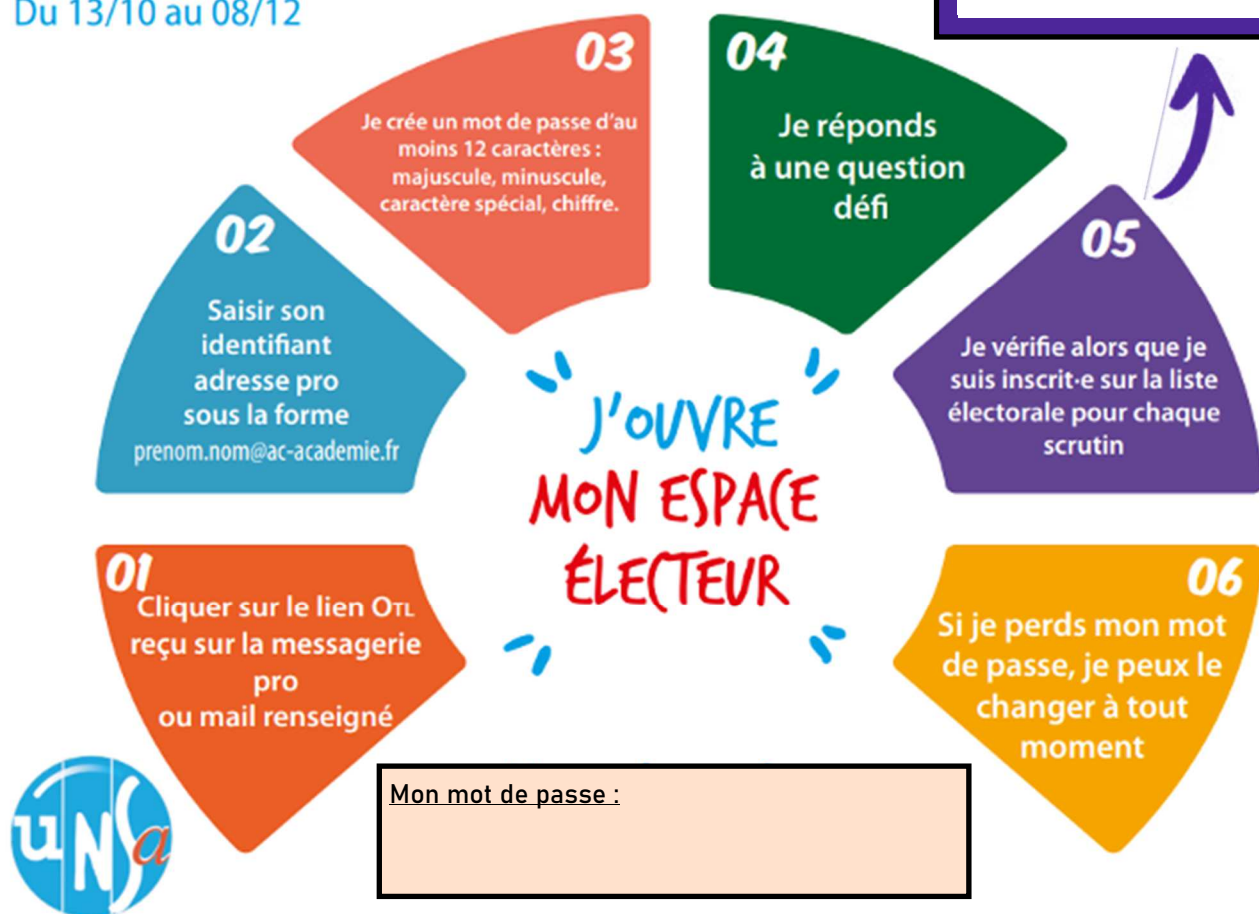
## AESH et AED

CCP académique de Dijon

CSA ministériel de l'Education nationale

CSA de proximité de Dijon

Du 13/10 au 08/12



2/ Récupération de votre code de vote (possibilité de réassort si besoin !)

Vous devez avoir reçu votre notice de vote papier. Il est indiqué tout en bas de cette page et est constitué de 16 caractères ! A garder précieusement...

3/ Votez UNSA à l'aide de votre code de vote depuis votre espace électeur.

Du 1er au 8 décembre, connectez vous sur votre espace électeur (voir étape 1)

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022>

Pour les 3 scrutins, cliquez sur le logo :

Attention, on ne peut pas changer ou annuler son vote !



Un problème ?  
06.63.86.06.12  
58@se-uns-a.org

# CSA ACADEMIQUE UNSA EDUCATION

1	FLEURY	Agnès	PE	Ecole Romain Rolland	Chalon sur Saône	71
2	BAY-LAPLANTE	Jean-Charles	AAE	Collège Centre	Le Creusot	71
3	LACROIX	Maxime	Certifié	Collège Georges Brassens	Brazey en plaine	21
4	CHARLOT	Emilie	Certifiée	Collège Clos De Pouilly	Dijon	21
5	SONIVAL	Dominique	Agrégé – DDFPT	Lycée polyvalent L. Blum	Le Creusot	71
6	PIERRE	Marie-Odile	PE	Ecole Champs Perdrix	Dijon	21
7	HAZART-GARNIER	Isabelle	Infirmière EN	Lycée professionnel Antoine	Chenôve	21
8	PALLEGOIX	Claudine	Ass. Sociale	Lycée polyvalent le Castel	Dijon	21
9	BONNEFOY	Gilles	Per Direction	Collège Louis Pasteur	Saint Rémy	71
10	BAUDRY	Christine	AESH	Collège Les Courlis	Nevers	58
11	HONORÉ	Alix	PSY-EN	Ecole Clé Verte	Guérigny	58
12	ROBLIN	Isabelle	SAENES	Lycée GT R. Follereau	Nevers	58
13	SILVAN	Solange	PE	Ecole primaire	Cravant	89
14	LEGENDRE	Lysiane	Tech.	Lycée GT C.et R. Janot	Sens	89
15	HARCHAL	Hafida	ATRF	Lycée polyvalent H.Fontaine	Dijon	21
16	DEMIT	Agnès	ADJAENES	Collège André Malraux	Paron	89
17	LACROIX	Karine	Per Direction	Collège Antony Duvivier	Luzy	58
18	VEGLIO	Claire	Médecin EN	Centre médico-scolaire	Dijon	21
19	CAPSIR	Eliana	AAE	Collège Marcel Aymé	Marsannay la côte	21
20	PLUMET	Yannick	Certifié	Collège Gaston Bachelard	Dijon	21

**Nous vous proposons des événements conviviaux pour voter ensemble 3 fois « UNSA »**

**Judi 1<sup>er</sup> déc à 18h**

**Dégustation de bières bio**

**Ô Lieu, Nevers  
40 rue P.Vaillant-Couturier**

Inscription souhaitée :  
[sections.se-uns.org/58/](https://sections.se-uns.org/58/)

**Ven 2, Lun 5 et  
Mar 6 déc de 17h à 20h**

**Sam 3 et  
Mer 7 déc de 10h à 19h**

**UNSApéro  
phoning  
votes**



**Local SE UNSA,  
15 rue Albert Morlon  
Nevers**

# Audience SE UNSA sur les AESH du 22 septembre 2022 :

**3 collègues AESH pour le SE UNSA 58** ont donc été reçues par l'inspecteur ASH et la secrétaire générale de la direction académique de la Nièvre. Elles ont tout d'abord soulevé le montant du salaire plus qu'insuffisant, le temps partiel imposé, des affectations parfois incohérentes, etc...

Voici leurs questions et les réponses souvent évasives de l'administration :

**Nombre d'AESH dans le département ?** « Toujours complexe à donner : environ 450 AESH »

Avis du SE UNSA : toujours très étonnant...

**Combien d'AESH en CDI et en CDD ?** « Environ 40 et 60% »

**Combien de démissions et de refus de renouvellement ?** « En 2021/22 : 31 démissions et 14 refus de renouvellements entre le 1er et le 2nd contrat de 3 ans ».

Avis du SE UNSA : Cela représente plus de 10% des AESH qui cessent leur activité chaque année. Cela reflète bien la difficulté d'être AESH.

**Combien de notifications MDPH pour un accompagnant (AESH) et combien d'enfants notifiés n'ont pas d'AESH ?** « 95% des élèves notifiés ont un AESH »

Avis du SE UNSA : Ce pourcentage nous semble bien au-delà de ce qu'on peut observer sur le terrain. Nous réalisons un sondage auprès des collègues sur notre site local SE UNSA 58.

**Pourquoi le nombre d'heures sur les notifications ne sont pas toujours respectées ?** « La priorité départementale est d'accompagner le plus d'enfants, quitte à réduire la quotité ! Les notifications pour un accompagnement mutualisé ne précisent pas la dotation horaire d'AESH, contrairement à un accompagnement individualisé ! »

**Est-ce possible de faire de l'aide aux devoirs au collège, temps de cantine, l'école ouverte ? Qui rémunère ?** « Les AESH peuvent participer à des dispositifs de ce type ; à voir avec les chefs d'établissement. Le temps de cantine est de la responsabilité de la collectivité mais il arrive, exceptionnellement, que l'AESH suive l'enfant à la cantine en réduisant les heures de présence en classe. Les collectivités peuvent embaucher en plus les AESH pour les temps périscolaires. Pas de possibilité de faire des heures supplémentaires ; juste possibilité de récupérer sur les heures connexes. »

**Quelles AESH sont concernées pour les formations d'octobre 2022 de février et d'avril 2023 ?** « La formation initiale à la prise de fonction est toujours de 60h. Ensuite vient une formation continue : suivant des secteurs géographiques à déterminer pour couvrir toute la Nièvre en 4 ans. »

Avis du SE UNSA : il est aussi étonnant de ne pas savoir fin septembre, qui est concerné par la formation continue. Cela pose réellement problème pour l'organisation personnelle.

**A quand une formation complète pour les premiers secours ?** « Compliquée ».

Avis du SE UNSA : Le SE UNSA, de son côté, proposera un stage de formation syndicale sur ce thème important au quotidien.



**Qui fait les affectations ? Sur quels critères ? Politique de maintien sur le même élève ou pas ? Quand ?** « Les affectations sont décidées lors d'un travail d'équipe constituée de la chargée mission, de l'enseignant référent, du pilote de PIAL, ... L'AESH est maintenu ou pas, suivant les besoins du service »

Avis du SE UNSA : les affectations sont parfois très incohérentes et ne respectent pas les demandes des AESH. L'administration nous dit de ne pas hésiter à faire remonter les demandes aux têtes de PIAL et chargée de mission concernée.

Avis du SE UNSA : a été soulevé le manque d'informations sur les changements de personnes gérant les AESH, la difficulté de renoncer à un renouvellement ou la longueur du préavis en cas recherche d'un autre travail, ...

**N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations et en cas de besoin au [58@se-uns.org](mailto:58@se-uns.org)**

*Céline AESH à Nevers, Laetitia AESH à Guérigny et Shirley-Anaïs AESH à Dornes.*



## Choisissez le syndicat

## Qui vous ressemble

### Obtenir la reconnaissance et le respect

Parce que vous êtes unique, vous avez besoin d'un accompagnement personnalisé dans les moments clés de votre parcours professionnel.

Parce que votre métier est spécifique, vous avez besoin de représentants pour améliorer vos conditions d'emploi et d'exercice, et votre santé au travail.

### Choisissez le SE-Unsa !

**Avec le SE-Unsa, faites le choix d'un syndicat disponible, efficace et ancré dans le réel.**

#### **AED : deux priorités avec le SE-Unsa**

- Bénéficier d'une formation tout au long de mon parcours
- Obtenir une meilleure reconnaissance de mon travail au quotidien

#### **AESH : deux priorités avec le SE-Unsa**

- Faire valoir l'ensemble de vos droits
- Vivre dignement de votre métier par une rémunération juste et des conditions de travail repensées

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre

# Je vote UNSA



L'UNSA, votre alliée du quotidien

